

MOUVEMENT DEPARTEMENTAL RENTREE SCOLAIRE 2019**POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE**

Les postes dont la liste figure ci-dessous sont des postes à exigence particulière.

Le recrutement nécessite une vérification préalable de la compétence retenue.

Les candidats à ces postes feront acte de candidature sous couvert de leur IEN avant le **30 avril 2019**. Ils devront, également, saisir le(s) vœu(x) correspondant(s) au(x) poste(s) souhaité(s) avant la fermeture du serveur (7 mai 2019 minuit).

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission départementale. L'affectation sur ces postes ne sera alors prononcée qu'après consultation de cette commission. Le départage des candidats retenus se fait au barème.

Seuls les candidats ayant respecté ces démarches préalables pourront se voir attribuer un poste à exigence particulière à titre définitif.

Les personnes déjà en poste qui souhaitent changer d'affectation sur un autre poste de même type seront dispensées d'entretien. L'avis des commissions est valable pour 3 ans.

La CAPD prévue le **23 mai 2019** examinera le respect des procédures avant la décision de l'IA-DASEN.

Des fiches descriptives sont disponibles pour les différents postes. Si elles ne sont pas accessibles ou s'il subsiste des questions concernant l'un de ces postes à exigence particulière le secrétariat de l'Adjoint au DASEN chargé du 1^{er} degré peut être contacté au 02 43 61 58 89 - ce.iad72@ac-nantes.fr.

CONSEILLERS PEDAGOGIQUES**Conseillers Pédagogiques de Circonscription**

- 10 postes généralistes [2 vacants]
- 10 postes avec spécialité EPS [1 vacant]
- 2 postes généralistes ASH

REFERENTS NUMERIQUES**10 demi-décharges**

Chacune des missions peut être demandée séparément. Ces fonctions ne font pas l'objet d'une demande sur le serveur dédié au mouvement mais uniquement d'un courrier de candidature spécifiant les compétences détenues dans le domaine des usages numériques.

- 0.50 Sablé
- 0.50 Allonnes
- 0.50 La Flèche
- 0.50 La Ferté
- 0.50 Le Mans sud
- 0.50 Château
- 0.50 Le Mans Est
- 0.50 Le Mans Nord
- 0.50 Le Mans Ouest
- 0.50 Mamers

RÉFÉRENTS MATHÉMATIQUES DE CIRCONSCRIPTION : 5 missions de PEMF déchargés à mi-temps

Ces fonctions ne font pas l'objet d'une demande sur le serveur dédié au mouvement mais d'un courrier de candidature. Les personnes retenues pour la formation en cours de déploiement seront prioritaires. La répartition des missions dans les circonscriptions se fera au regard des lieux d'exercice actuels et des besoins du service.

- 0.25 Sablé
- 0.25 Allonnes
- 0.25 La Flèche
- 0.25 La Ferté
- 0.25 Le Mans sud
- 0.25 Château
- 0.25 Le Mans Est
- 0.25 Le Mans Nord
- 0.25 Le Mans Ouest
- 0.25 Mamers

POSTES PARTICULIERS D'ENSEIGNANTS

- Mission environnement et développement durable (½ poste)
- Mission bibliothèque / archives (½ poste)
- Mission sciences « INVENTOMOBILE » (½ poste)

POSTES DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap

- 12 référents de secteur
- Enseignant coordonnateur du Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD)
- 2 postes – Enseignants- coordonnateurs d'ULIS TMA – Collège Vieux Colombier
- Enseignant au Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP)

Enseignants «Enfants allophones » (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants : UPE2A)

- Ecole élémentaire Hugo-Fort Allonnes et école élémentaire Ronsard Le Mans (+ secteur Le Mans Métropole)
- Ecole élémentaire Bachelard intervenant sur les écoles du Mans prioritairement secteur REP+ Costa Gavras
- Ecole élémentaire Moquet-Glonnières intervenant sur les écoles du Mans prioritairement quartier des Glonnières
- Ecole élémentaire Sablonnière intervenant sur les écoles du Mans prioritairement écoles du secteur Alain Fournier
- Secteur Sablé et La Flèche élémentaire + 2nd degré
- Enseignant - chargé de mission départemental – enfants allophones 1^{er} et second degré
- Coordonnateur du Centre Départemental pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage (CDSNAV) **[VACANT]**

Enseignants «Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs » (E.F.I.V.) :

- Ecole élémentaire Auguste Renoir Arnage
- Ecole élémentaire Louis Blériot
- Ecole élémentaire de Changé

Enseignant spécialisé CMPP**Enseignant éducateur principal EREA Changé**

DIRECTIONS D'ÉCOLES EN REP

SECTEUR KENNEDY		
0720869D	Jules Ferry	MATERNELLES ALLONNES
0721194G	Massenet	
0721294R	Langevin	
0720539V	Victor Hugo	ELEMENTAIRES ALLONNES
0720887Y	Jules Ferry	
0721276W	Langevin	

SECTEUR LE MARIN		
0720496Y	Pasteur	MATERNELLES ALLONNES
0721252V	Lyautey	
0720495X	Pasteur	ELEMENTAIRES ALLONNES
0721062N	Lyautey	

SECTEUR MAROC HUCHEPIE (Pierre-Gilles de Gennes à/c du 01 septembre 2019)		
0720613A	Cité des Pins	MATERNELLES LE MANS
0720610X	Docteur Calmette	
0720614B	Jules Ferry	
0720703Y	Jules Ferry	ELEMENTAIRES LE MANS
0721078F	Docteur Calmette	

DIRECTIONS D'ÉCOLES EN REP+

SECTEUR COSTA GAVRAS		
0720975U	Sonia Delaunay	MATERNELLES LE MANS
0721499N	Henri Wallon	

SECTEUR ALAIN FOURNIER		
0720864Y	Claude Bernard	MATERNELLES LE MANS
0721058J	Arthur Rimbaud	

SECTEUR VAUGUYON (Joséphine Baker à/c du 01 septembre 2019)		
0720607U	Maryse Bastié	MATERNELLES LE MANS
0720609W	Vivaldi	
0721471H	Eugénie Cotton	
0720708D	Gounod-Michel [vacant]	ELEMENTAIRES LE MANS
0720733F	Moquet-Glonnières	MATERNELLES LE MANS
0720608V	Léonard de Vinci	
0720612Z	Louis Pergaud	
0720868C	Jean Vilar	
0720730C	Michel Ange	ELEMENTAIRE LE MANS

DIRECTIONS D'ÉCOLE CONDITIONNÉE PAR L'INSCRIPTION SUR UNE LISTE D'APTITUDE ACADÉMIQUE - ÉCOLES D'APPLICATION

Ces postes ne donneront pas lieu à entretien départemental mais l'inscription sur la liste d'aptitude académique correspondante est requise pour une nomination à titre définitif.

- 0720491T Suzanne Busson – LE MANS
- 0720488P Molière – LE MANS
- 0720291A Pauline Kergomard – LE MANS
- 0721059K Petit Louvre – LE MANS

DIRECTION D'ÉCOLE CONDITIONNÉE PAR L'INSCRIPTION SUR UNE LISTE D'APTITUDE ACADÉMIQUE - ÉCOLE COMPORTANT AU MOINS TROIS CLASSES SPÉCIALISÉES

Ce poste ne donnera pas lieu à entretien départemental mais l'inscription sur la liste d'aptitude académique correspondante est requise pour une nomination à titre définitif.

- 0721024X Élémentaire Marceau – LE MANS